

GRAINVILLE Infos

INFORMATION COMMUNALE

mai 2015

n° 105



Dimanche 24 mai, s'est déroulée la traditionnelle « Foire aux greniers » organisée par l'association de Foot Vétérans « Les Fanas du Dimanche Matin ».



Les visiteurs de la brocante ont également pu découvrir une exposition de toiles réalisées par Marie-Claude Arthaud, présidente des « Toiles de Grainville ».



Comité de jumelage

Une petite centaine de participants se sont rendus à Unterpleichfeld du 14 au 17 mai. Les maires de Cheux, Saint Manvieu et Grainville ont également fait le déplacement. Ils ont été reçus dans des familles. Au programme : visites, festivités, etc...



Fête communale

Toutes les associations de Grainville sur Odon se sont réunies afin de préparer la fête communale du samedi 5 septembre. Vous recevrez début juillet un communiqué afin de nous aider à préparer au mieux cette journée. Surveillez bien vos boîtes aux lettres !

Vous pouvez retrouver le Grainville infos sur le site de la mairie www.grainville-odon.net.



AGENDA

- 11 juin à 20H : Réunion APE à la salle de la XV^e à Grainville sur Odon
- 15 juin à 19H : Conseil municipal
- 18 juin à 18H30 : Réunion Loisirs Grainvillais (vous êtes tous conviés) à la salle des associations (ancienne mairie)
- 19 juin à 18H30 : pot de remerciements pour tous les bénévoles ayant participé aux APS
- 19 juin : Gala de la danse moderne à Bretteville l'Orgueilleuse
- 20 juin à 18H : Fête de la musique à Mondrainville (APE)
- 27 juin : Fête des écoles (APE) à Grainville sur Odon
- 27 juin : Kermesse de Saint Pie X
- 29 juin : Barbecue de la Gymnastique volontaire
- 5 septembre : Fête communale



Finances, PLU, mutualisation, projets, le maire Emmanuel Maurice fait le point sur les dossiers en cours et les perspectives d'avenir de la commune. Il s'arrête aussi sur sa première année à la tête d'une équipe municipale largement renouvelée.

Tout d'abord, pourquoi dresser un bilan après un an ?

Je crois qu'il est nécessaire dans toute mission, qu'elle soit publique ou privée, de faire le point régulièrement. C'est à la fois une manière de prendre un peu de recul, de procéder à une forme d'évaluation, d'éviter peut-être aussi de tomber dans une forme de routine et, en ce qui concerne la municipalité, de rendre des comptes. C'est vrai que j'ai l'occasion de parler d'une façon générale de la commune à quelques reprises dans l'année (repas des aînés, vœux du nouvel an) mais ce n'est que devant une petite minorité d'habitants. En plus du bulletin municipal, faire un point assez exhaustif à la mi-année dans cet outil de communication qu'est le *Grainville infos* me paraît utile.

Quelles sont vos premières impressions ?

Il fallait d'abord que chacun, au sein de la nouvelle équipe, s'adapte et trouve sa place. Ensuite, il y a les questions de fond. L'an passé, avec les élections, ce n'était pas évident pour les nouveaux d'apposer leur marque. Cette année, nous avons pu sereinement réfléchir et définir nos choix en matière d'investissement. Vous le savez, l'accent a été mis sur la sécurité ainsi que sur la poursuite des aménagements dans la salle polyvalente. Mais nos marges de manœuvre financières sont, vous vous en doutez, étroites.

Comme tous les maires, vous aviez craint une baisse sensible des dotations de l'Etat. Qu'en est-il exactement ?

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a effectivement diminué de 30 %, soit près de 12 000 € pour la commune. Heureusement, la dotation de solidarité rurale (DSR) accordée, comme son nom l'indique, aux communes rurales a en partie compensé cette diminution sensible. Au total, nos dotations ont donc baissé d'environ 8 000 €. Le vrai problème est que les dotations de l'Etat vont continuer à diminuer pendant encore deux ans sans que nous n'ayons la garantie – loin de là – que la DSR suive. Si vous y ajoutez le coût engendré par la mise en place d'un service par la communauté de communes pour l'instruction des actes d'urbanisme (facturé environ 4 000 € par an pour la commune), la pérennisation des nouveaux rythmes scolaires (les aides de l'Etat seront reconduites l'an prochain mais elles sont loin de compenser le surcoût et seront-elles maintenues dans l'avenir ?) ou bien encore les frais liés à l'effacement des réseaux (environ 10 000 € par an sur 18 ans que nous devons payer à partir de 2016), vous comprendrez aisément que la plus grande prudence s'impose. L'augmentation quasi-incompressible des dépenses de fonctionnement me préoccupe en effet. Toutefois, compte tenu de l'augmentation des bases, nous n'avons pas modifié les taux d'imposition communaux, taux qui, je le rappelle car le cas est assez rare, avaient été diminués dans un passé récent pour compenser la mise en place d'une imposition intercommunale.

La mutualisation semble être le mot à la mode pour faire des économies. Y croyez-vous beaucoup ?

L'Etat impose aux communautés de communes de travailler sur des schémas de mutualisation de leurs services (en les conditionnant au montant de ses dotations). Une étude est actuellement en cours au sein de la CCEOO afin de dresser un diagnostic puis d'envisager des scénarios. Personnel (technique, administratif, intervenant dans le scolaire et péri-scolaire), matériel..., tout ceci n'est pas simple sur un territoire qui va devoir évoluer puisqu'en même temps, la taille des communautés de communes va augmenter. Grainville est déjà à l'extrémité de la CCEOO ; la crainte est de voir notre commune à terme encore plus excentrée. Pour être honnête, pour générer des économies, je crois davantage à des rapprochements avec des communes voisines et à des économies provenant par exemple de groupements d'achats. Bref, des réalisations concrètes sur des territoires proches, à l'instar de nos relations étroites avec la commune de Mondrainville à travers le RPI qui fête cette année ses 24 ans. Mais quelle qu'en soit la forme, il faudra, c'est certain, aller vers plus de mutualisation.

La commune aura-t-elle cependant dans le futur la capacité d'investir ?

Oui bien sûr, dans la mesure où sa santé financière demeure saine. Pour des projets plus importants, il faudra bien évidemment recueillir à l'emprunt en trouvant le bon équilibre entre ambition et vigilance. Cela concerne notamment l'aménagement du secteur « sortie de mairie » et du terrain central face à l'école maternelle. Mais cela dépendra aussi pour ces projets de l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme (PLU). Notre dossier, dont le cheminement est pour le moins sinueux, est actuellement en cours d'instruction auprès des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal). C'est une étape décisive. N'oublions pas qu'en 2017, les PLU seront remplacés par des PLU intercommunaux. A plus long terme, la construction d'une salle communale plus imposante et décentralisée me tient aussi à cœur mais là aussi, il faudra j'en suis persuadé, penser les choses à deux voire trois communes.

Avant de penser à ces projets, qu'est-ce qui vous tient à cœur au quotidien ?

J'ai déjà eu l'occasion de le dire, il faut demeurer lucide et bien travailler sur des choses simples. Il y en a essentiellement deux dans une commune péri-urbaine comme la nôtre où, à côté des « Grainvillais historiques » se greffent des familles installées plus récemment : les liens humains et le cadre de vie. Se parler, se rencontrer ou tout simplement se dire bonjour, c'est à la fois peu et beaucoup. La fête de septembre dernier impulsée par la municipalité et les associations en est un peu le symbole mais le formidable travail de personnes bénévoles auprès des enfants dans le cadre des activités péri-scolaires ou tout simplement, les demandes d'autorisation émanant d'habitants de quartiers voulant célébrer la fête des voisins, tout cela contribue à renforcer ces liens.

Quant au cadre de vie, nos agents municipaux témoigneraient mieux que quiconque de l'importance que j'accorde à l'entretien de la commune. Je les remercie au passage pour leur investissement. Je crois que les gens ont plaisir à vivre, à partir le matin et à entrer le soir dans un village propre et si possible fleuri. A l'automne, nous lancerons d'ailleurs une campagne de plantation de bulbes de jonquilles. Cela pourrait d'ailleurs être l'occasion de demander à des habitants de s'y associer le temps d'une matinée. Je pense tout simplement qu'on est plus sensible à ce à quoi on participe.

Sur un plan plus personnel, comment avez-vous vécu cette première année de maire ?

Il m'a fallu entrer dans le costume, prendre mes marques et trouver un équilibre entre vie professionnelle, fonction de maire et vie privée. Je crois que nous avons trouvé une organisation qui fonctionne plutôt bien. Je suis certes moins présent en mairie que mon prédécesseur Roger Entfellner mais je travaille aussi depuis mon domicile. J'ai surtout la chance de compter sur des piliers indispensables, en particulier Mme Godier notre secrétaire de mairie et un 1^{er} adjoint, Patrick Denoyelle, très disponible et efficace. Plus généralement, je sais que je peux m'appuyer (et je les en remercie) sur les membres de mon équipe au sein de laquelle, en plus des adjoints, une ossature s'est naturellement dégagée.

Avez-vous été surpris par quelque chose en particulier ?

L'instabilité législative concernant les communautés de communes et, depuis peu, les communes nouvelles me déroutent un peu. Il est difficile d'envisager quoique ce soit quand les règles du jeu semblent en perpétuel changement. D'une façon plus générale, l'Etat, par ses mesures parfois peu lisibles et/ou la complexité de certains dossiers, ne nous facilite pas toujours la tâche.